

A renvoyer
par mail à ds@comeos.be
ou par courrier à
Fonds social 312 – Dries Smets
Avenue E. Van Nieuwenhuysse 8
1160 Bruxelles

Demande de duplicata bon syndical 2024

- ➔ Veuillez remplir dûment le formulaire et le **faire remplir par votre syndicat** avant d'envoyer votre demande **avec une copie de la fiche de salaire de juin 2024** au Fonds social 312
- ➔ **Aucun duplicata 2024 ne peut être envoyé après le 31 août 2025**
- ➔ Le duplicata sera **envoyé au syndicat**

A REMPLIR PAR LE TRAVAILLEUR

NOM: Prénom:

Numéro National:

Rue: n° Boîte

Code Postal: Commune:

Je soussigné(e) déclare être

- Employé(e) Ouvrier/ère Prépensionné(e) *(cochez la case adéquate)*

chez (entreprise): Commission paritaire **312**

- en service dans l'entreprise susmentionnée **au 15 juin 2024** ou être prépensionné(e) à cette date
 affilié(e) au syndicat ci-dessous **avant le 1^{er} janvier 2024**

ET (cochez une des cases suivantes)

- ne pas avoir reçu de bon syndical 2024 de la part de mon employeur
 avoir perdu le bon syndical 2024
 demander un duplicata pour une autre raison:

A JOINDRE:

copie de la fiche de salaire du mois de juin 2024

Date:

Signature:

A REMPLIR PAR LE SYNDICAT (avant d'introduire votre demande au Fonds Social 312)

Le (la) soussigné(e), (NOM Prénom)

représentant(e) du syndicat

déclare ne pas encore avoir versé la prime syndicale pour l'année 2024 au (à la) travailleur(euse) susmentionné(e).

Cachet et adresse du syndicat:

Date:

Signature: